

Technicienne / Technicien en travaux pratiques- Horticulture

Service des programmes et de l'enseignement

de concours S2019-404-290-01R

Nature du poste :	Remplacement d'un an et possibilité de prolongation
Nom de la personne absente :	Mélanie Dumont
Supérieure immédiate :	Lysanne Lacouture, gestionnaire administrative
Échelle salariale :	Entre 20,42 \$/heure et 28,58 \$/heure
Nombre d'heures de travail :	35 heures/semaine
Horaire de travail :	Du lundi au vendredi (entre 8 h et 18 h, à confirmer au début de chaque session)
Durée du mandat :	De Mars 2019 à février 2020 avec possibilité de prolongation
Date limite de remise des candidatures :	Le 21 janvier 2019, 16 h

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Vous trouverez le contenu de la description du corps d'emploi à l'adresse suivante :

<http://cpn.gouv.qc.ca/cpnc/plans-de-classification/>

DE FAÇON PLUS SPÉCIFIQUE

Les tâches de la personne technicienne en horticulture ornementale sont principalement d'assister et de seconder le personnel enseignant lors des laboratoires et des ateliers. Elle prépare, coordonne et met à la disposition des élèves le matériel nécessaire au bon fonctionnement des laboratoires et des ateliers. Elle procède aux achats du matériel, tient à jour l'inventaire et participe à différentes activités du département.

De plus, elle évalue les tâches d'entretien à effectuer dans le jardin-école et pour la production en serre. Elle réalise des tâches manuelles comme le désherbage, l'installation de paillis, plantation, transplantation, suivi d'arrosage, taille, fertilisation, suivi phytosanitaire, traitement phytosanitaire et s'assure en collaboration avec l'équipe enseignante que certaines des tâches seront réalisées lors des cours du programme et attribue de ces tâches aux jardiniers-étudiants au besoin. Elle assure le suivi sur le terrain du travail des jardiniers étudiants.

De façon plus particulière, la personne de cette classe d'emploi s'occupera principalement des dossiers suivants:

- Assister le personnel enseignant au laboratoire ;
- Assister les élèves dans les différents ateliers de matériaux inertes et de travaux horticoles ;
- Démontrer l'utilisation rationnelle des appareils spécifiques liés à l'usage des matériaux inertes et végétaux en aménagement paysager ;
- Surveiller les manipulations effectuées pour qu'elles soient faites de façon sécuritaire
- Faire des démonstrations ;
- Préparer les séances de laboratoire :
- Préparer la machinerie, l'équipement, l'outillage et les matériaux nécessaires aux ateliers de matériaux inertes et horticoles
- Préparer des solutions chimiques : mélange pour pesticides, insecticides, engrais, terre, etc.
- Installer, démonter et ranger les instruments et appareils requis pour les laboratoires et les ateliers ;
- Acheter le matériel nécessaire au fonctionnement des laboratoires et des ateliers ;
- Participer aux prévisions budgétaires en fonctionnement et en investissement ;
- Préparer les réquisitions d'achats pour le matériel et les équipements ;
- Assurer le suivi des achats : commandes, réception de la marchandise, etc.
- S'occuper de la location de la machinerie lourde : camion, remorque, jumping jack, Bobcat, etc.
- Acheter par petite caisse le matériel urgent et manquant ;
- Participer à la vente de matériel du département : fleurs, plantes, etc.
- Comptabiliser les dépenses pour un bon suivi budgétaire ;
- Planifier et réaliser les travaux de production et d'entretien du jardin école ;
- Établir le calendrier des travaux horticoles annuels en collaboration avec les enseignants ;
- Identifier et prioriser les actions devant être posées et organiser le travail ;
- Monitorer l'état des végétaux en continu, au fil de l'année et initier les actions requises dès que les problèmes (désordres abiotiques : sécheresse, trop d'eau, compaction ; désordres biotiques : maladies fongique, bactérienne ou virale, insectes) sont observés.

Suivi de la production en serre :

- Planifier l'arrosage des différentes productions nécessaires aux cours pratiques du programme ;
- Évaluer et identifier les besoins cultureux ;
- Contrôler les conditions climatiques de la serre avec équipements informatiques (I Grow 1000) ainsi que les équipements mécanisés qui s'y rattachent ;
- Démarrer certaines productions en liens avec les cours ;
- Contrôler la qualité de la production en continu ;
- Se documenter et faire de la recherche sur de nouveaux produits et de nouvelles méthodes culturales et en valider l'efficacité ;
- Tenir des registres pour les différents aspects de la production.

Tâches connexes :

- Tenir à jour l'inventaire de la matière première et des équipements ;
- Entretien des outils, équipements, la machinerie lourde, les appareils motorisés et les locaux ;
- Assister, au besoin, aux réunions départementales.

Au besoin, la personne technicienne en travaux pratiques accomplit toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATION REQUISES

SCOLARITÉ

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Horticulture ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- La connaissance du français (vérifiée par test) ;
- Connaissances techniques (vérifiées par tests) ;
- Démontrer une capacité lombaire et dorsale normale (vérifiée par examen médical- la personne sera appelée à soulever des poids de plus de 25 kg) ;
- Détenir un certificat provincial de pesticides catégories : CD4 - CD10 -AB pour extérieur, serres, ventes et achats ;
- Aptitude à conduire un camion cube de 16 pieds et détenir un permis de conduire de classe 5).

Toutes les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne, à l'aide du portail de recrutement.

<https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>